

Adopté le : 20 octobre 2023

Date de mise en ligne : 24 octobre 2023

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 septembre 2023 à 20h00 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie.
- Membre excusé : Mme DUCROT Isabelle, Magali PELLETIER pouvoir donné à Sylvie STRIPPOLI, Camille RICHARD pouvoir donné à Jean-Luc VILLEMAIRE
- Secrétaire de séance : Mr JOLY Pierre
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.

Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de juillet - Désignation de la secrétaire de séance – Espace de la Forge – Bulletin Municipal – Appartement école bloc Est – Plan de Mobilité Simplifié – Attribution de compensation définitives – Demande de subvention – SYDESL - Maison PORTIER (BORNIER) – Parcelles COMMUNE/MITRICA – Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

Le conseil municipal se rend visiter l'appartement à l'école bloc Est à la suite de l'expulsion des locataires.

### - **Adoption du procès-verbal du conseil de juillet**

Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 21 juillet 2023.

### - **Désignation de la secrétaire de séance**

Monsieur le Maire nomme Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.

### - **Espace de la Forge**

Monsieur le Maire donne lecture des différents devis reçus pour une mission de coordonnateur Sécurité Protection Santé (SPS) et une mission de Contrôleur Technique (CT) pour les travaux Espace de la Forge ainsi que les notes attribuées par l'ATD.

Mission CT : Devis de SOCOTEC CONSTRUCTION SAS pour 8810€ HT avec une note 10/10 et 12450€ H.T. pour BUREAU VERITAS CONSTRUCTION avec une note 7.08/10.

Mission SPS : Devis de SOCOTEC CONSTRUCTION SAS pour 6757.50€ HT avec une note de 10/10 et 11160€ H.T. pour BUREAU VERITAS CONSTRUCTION avec une note de 6.05/10.

Le conseil municipal opte pour les offres de SOCOTEC CONSTRUCTION SAS à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention

#### - **Bulletin municipal**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les bulletins municipaux étaient jusqu'à maintenant mis en forme et imprimés par la mairie. Il a été décidé, lors d'un précédent conseil de confier la mission de mise en page à un prestataire extérieur. Monsieur le Maire propose aux membres de faire de même pour les impressions et reliures. L'année dernière les impressions et reliures coûtaient un peu plus de 750€ sans tenir compte du temps de travail des agents et élus.

Monsieur le Maire donne lecture de 2 devis pour impressions et reliures :

- KALIPRIM pour 875€ HT
- PRINTIE'S pour 975 HT et 1225€ HT suivant grammage du papier

Les membres optent pour le devis de KALIPRIM.

#### - **Appartement Ecole bloc Est**

Monsieur le Maire donne quelques chiffres :

- Travaux de peinture effectués en 2018 pour 6179.24€ HT
- Loyers impayés : 3921.85€
- Frais d'huissier 1415.63€
- Frais d'avocat 1793.76€

Remboursement par notre assureur au titre de la protection juridique 1200€ pour avocat et l'intégralité des frais d'huissier.

Des travaux sont à réaliser pour remettre en état l'appartement, des devis vont être demandés, pour les sols et les murs. A voir pour sanitaires suivant les devis.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme la Trésorière concernant les impayés sur ce dossier, stipulant que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics a été remplacée par la responsabilité des gestionnaires (Maire et secrétaire de mairie). Le non-paiement des loyers peut être apparenté à un avantage injustifié et peut engager la responsabilité des gestionnaires et peut-être assimilé à une faute grave.

Monsieur le Maire précise qu'une réponse a été faite à Mme la Trésorière, en précisant que la collectivité avait déjà entamé une procédure avec huissier et expulsion depuis juin 2022.

#### - **Plan de Mobilité Simplifié**

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur le Plan de Mobilité Simplifié, dossier envoyé à chacun par mail. Les membres émettent un avis favorable à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.

#### - **Attributions de compensation définitives**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport CLECT 2023. Le montant de l'attribution de compensation 2023 est inchangé par rapport à 2022 soit 7796.08€ à verser à l'intercommunalité.

Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali

pouvoir donné à Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mr PIRAT Sébastien, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme RICHARD Camille pouvoir donné à Mr VILLEMAIRE Jean-Luc) 0 Contre 0 Abstention.

- **Demande de subvention**

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention des Amis du Solnan. Le conseil souhaite repousser au prochain conseil cette demande, et inviter Mr FRID Michel, président de l'association et Mr Flavien MANECY, architecte paysagiste bénévole à venir présenter ce projet.

- **SYDESL**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu du SYDESL concernant la contribution de raccordement suite au permis de construire de Mr BALMAIN, au Lotissement les Tillières. Le montant est de 6984.38€.

Pour rappel 8779€ étaient prévus cette année au budget primitif au compte 21538 pour un autre raccordement, cette somme servira pour le raccordement de Mr BALMAIN. L'autre projet étant ajourné pour le moment, une somme sera prévue au budget 2024.

- **Maison PORTIER (BORNIER)**

Monsieur le Maire informe d'un accord à 105 000€ pour l'achat de la maison et des dépendances. La vente va être signée en novembre.

- **Parcelle commune/MITRICA**

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil, les membres avaient accepté de faire un échange entre les 2 parcelles, à charge de Mr MITRICA qui était le demandeur. Mr MITRICA souhaite que la commune prenne la moitié des frais. Le conseil refuse d'engager des frais, souhaite récupérer son terrain et demande à Mr MITRICA de remettre cette parcelle à l'état de départ.

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

• **Ecole, cantine**

Monsieur le Maire fait un point sur la rentrée, tout s'est bien passée. Une quarantaine d'enfant fréquente la cantine de Dommartin.

La cantine prépare sa prochaine manifestation, du samedi 30 septembre.

• **Garderie**

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de la Ludothèque Associative, pour 4 interventions à la garderie, pour un total de 168.80€. Le conseil accepte ce devis.

▪ **Matériel**

Monsieur le maire fait part des demandes des employés communaux pour 2024 pour un taille haie et une débroussailleuse sur batterie. Des devis vont être demandés.

▪ **Bâtiments**

• **Lavoir**

Monsieur FERRIER Jean-Pierre relate le rendez-vous avec les entreprises SORGUE et COMTET au lavoir.

• **WC Logement La Cure**

Monsieur le Maire explique les soucis rencontrés avec les évacuations de la Cure. L'entreprise BECHE a effectué un carottage et a refait des branchements.

• **Abribus Le Bourg**

Monsieur le maire rappelle que le Conseil Municipal des Jeunes avait émis le souhait d'un abri de bus plus grand dans le bourg. (L'actuel mesure 3x1.40m). Monsieur le Maire propose soit d'en acheter un en bois soit d'en construire un. Des devis vont être demandés.

- **Voirie**

Monsieur le Maire relate les travaux réalisés. Au Villaret, travaux réalisés mais à revoir. Le chemin piétonnier vers le lotissement les Tillières, sera budgétisé et réalisé en 2025.

- **Communication**

Monsieur le Maire prévoit une réunion de la commission communication, le jeudi 12 octobre à 20h00.

- **Electorale**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de remplacer le délégué de la commission électorale, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie est volontaire.

- **Calendrier des fêtes 2024**

Monsieur le Maire programme la réunion pour le calendrier des fêtes le 27 octobre à 20h00.

- **Tournoi de foot CMJ du 24/06**

Monsieur le Maire fait un point sur le tournoi de foot. Des changements dans l'organisation et le déroulement du tournoi de l'année prochaine sont à prévoir.

- **Comité consultatif de l'action sociale**

Monsieur le Maire informe que le repas des anciens sera le samedi 25 novembre à 12h00. Le Comité Consultatif de l'Action Sociale se réunira le mardi 10 octobre à 19h00.

- **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe d'un courrier d'XPFIBRE, annonçant l'ouverture commerciale de la fibre sur notre commune le 26 octobre.

Monsieur le Maire informe d'une demande faite en mairie sur une campagne de stérilisation des chats. Après consultation des vétérinaires avoisinants, Monsieur le Maire donne lecture de la convention proposée par le cabinet vétérinaire de Saint-Amour.

Le conseil refuse cette convention.

- **Invitations diverses et vie communale :**

Monsieur le Maire informe d'une invitation pour un après-midi d'échange sur la valorisation des déchets de cuisine et de table, le 26 septembre de 15h à 17h à Branges.

Monsieur le Maire informe d'une naissance, fixe le prochain conseil au vendredi 20 octobre à 20h00 et rappelle la réunion avec AAGROUP le 09 octobre à 14h30, présentation de l'APD.

La séance est close à 22h30.

Secrétaire de séance,  
Pierre JOLY



Monsieur le Maire,  
VILLEMAIRE Jean-Luc

